

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

**AUDIENCE DU 6 JUIN 2022
PAR VISIOCONFÉRENCE**

DOSSIER R-4008-2017

DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES
A L'ACHAT ET LA VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Lise Duquette (Présidente de la formation), de même que Mme Françoise Gagnon et M^e Nicolas Roy**

L'avocate de la Régie est **M^e Alexandre Bellemare et M^e Amélie Cardinal**

La **requérante** est :

ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR)
Représentée par M^e Philip Thibodeau

L'intervenante qui participe à la présente audience est :

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)
Représentée par M^e Jean-Philippe Therriault

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Heure du début : 13 h 01
Fin de l'audience : 13 h 21